

G.G

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENERI.

Ruhengeri, le 22 octobre 1953.

N° / Just.

Transmis à Monsieur le Chef du Service de la  
Justice et du Contentieux trois Procès-Verbaux de notification  
aux détenus suivants, de l'ordonnance du 10 octobre 1953 leur  
accordant la libération conditionnelle :

VUNABANDI	R.E. 5242
KAZIGE	R.E. 5251
RUBANGUKA Donat	R.E. 5892.

Le Gardien de la Prison de Ruhengeri,

D. NEVEJANS.-

